

R044/2024/

OBJECTIFS

Savoir mettre en œuvre des techniques de fertilisation des sols qui utilisent des produits et des procédés naturels biologiques pour réduire l'usage des intrants de synthèse.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Connaître les produits disponibles, savoir les mettre en application sur son exploitation et évaluer le bénéfice sur ses cultures.

PUBLIC : Agriculteurs alsaciens

Modalités

1 jour (7 heures)

23/01/2024

à Schiltigheim

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Repas : restaurant d'entreprise (à charge du participant)

Intervenants :

Amandine LITTIERE,
conseillère en agronomie,
société **EUROPEAN AGRO TECHNOLOGIE**

Alain MEYER, technicien en agronomie, société **HAURI**

Christophe BARBOT,
conseiller en agronomie,
Chambre d'Agriculture Alsace

Participation des stagiaires :

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **40 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **50 €**

Salarié d'une entreprise affiliée Ocopiat **150 €**
(possible prise en charge de 45 % avec Boost Compétences)

Autre salarié/particulier : **200 €**

Formation cofinancée par :



Contenu :

- ◆ les Micro-organismes efficaces : définition, procédé de mise en œuvre, application en exploitation (compostage, fertilisation, protection des plantes)
- ◆ l'usage des poudres basaltiques ou des extraits de roches dans les stratégies de fertilisation longue durée.
- ◆ Une autre façon de composter ses effluents : la méthode bokashi et les méthodes de fermentation de la matière organiques pour obtenir un produit fertilisant plus complet.

Méthodes pédagogiques :

Echange d'expériences, exposés, travail individuel et collectif



Responsable de stage :

BARBOT Christophe, 06 74 56 45 75

C.barbot@alsace.chambagri.fr



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires Référents handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) et Isabelle Leitz (03 88 19 17 17)

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>